N° 2
ADMINISTRATION
DE LA
VILLE DE MONS

LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA VILLE DE MONS a l'honneur de vous transmettre ci-après un complément à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du <u>LUNDI 25 FÉVRIER 2002, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville, Salon Gothique.</u>

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	SEANCE PUBLIQUE	
	RAPPORTEUR : M. DI RUPO	
64	Police. Circulation. Mons. Diverses rues. Réglementation du station- nement. Modification horaire. Passage de 2 heures 30 à 2 heures.	Pol. Adm. 6002/OD/MC

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre-Président,

Bernard VANCAUWENBERGHE

Elio DI RUPO